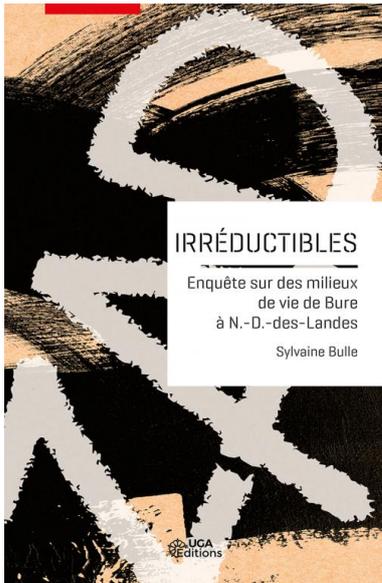


Sylvaine Bulle: «Une politique d'émancipation doit mettre l'Etat à distance»

PAR FABIEN ESCALONA
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 11 MAI 2020



Entretien avec la sociologue Sylvaine Bulle, autrice d'une enquête sur des expériences d'autonomie politique. Elle explique comment la pandémie peut renforcer le désir de ne pas être gouverné, et inciter à la recherche d'autres formes de vie.

S'il est actuellement beaucoup question du retour de l'État et de la restauration de la souveraineté, à droite comme à gauche du spectre politique, d'autres traditions militantes et intellectuelles se situent aux antipodes de cette logique. Au contraire, elles portent une critique radicale de l'État, qui n'en vise pas

seulement les aspects les plus autoritaires et coercitifs, mais tout bonnement la prétention à gouverner les populations.



Sylvaine Bulle.

Pour évoquer cette mouvance, Mediapart s'est entretenu avec Sylvaine Bulle, professeure de sociologie à l'ENSA Paris Val de Seine (Université de Paris) et autrice d'*Irréductibles. Enquête sur des milieux de vie de Bure à Notre-Dame-des-Landes* (UGA Éditions, collection Écotopiques, 2020). Elle décrit les principes et les réalisations des « zones autogouvernées », et met en avant leurs atouts en temps de crise sanitaire. Elle répond aussi aux objections traditionnellement soulevées par ces expériences, comme celles qui moquent leur caractère localement circonscrit.

La crise sanitaire, et ses conséquences, a incité de nombreux acteurs politiques à réclamer un retour de l'État. Ce réflexe vous semble-t-il approprié à la nature de la crise que nous vivons ?

Sylvaine Bulle : On voit en effet revenir un État qui se déclare « planificateur » et « stratège » mais se veut également « protecteur ». Ce faisant, il instaure une relation verticale avec chaque individu, laquelle se traduit par une multiplication de procédures technocratiques et centralisées relevant de la biopolitique sanitaire, c'est-à-dire du gouvernement de la population et des vies. Le risque, c'est que cette volonté de protection fournisse le motif d'une « société de contrôle » généralisée, et se révèle très sélective : par exemple, on ne peut pas dire que l'État nous protège contre l'accroissement des inégalités.

Par ailleurs, si le retour de l'État vise le renforcement de la planification centrale à des fins de sauvegarde ou de relance industrielle, cela peut se faire au détriment de formes d'économie associatives, solidaires, interstitielles, même si celles-ci sont souvent dépendantes de l'économie de marché. La « relance » encouragée et encadrée par l'État peut tout à fait s'accompagner de l'exaltation de la responsabilité individuelle et des entreprises classiques, au détriment des moins coopérants ou des moins aptes à s'inscrire dans un gigantesque plan de relance. On entend déjà les appels à la raison économique et à l'auto-responsabilisation...

Il existe une tradition intellectuelle et militante, assez hétérogène et d'ailleurs désignée sous plusieurs labels (anarchiste, libertaire, autonome...), qui se veut très critique du mode étatique de gouvernement des sociétés. Quels sont les fondements de cette tradition ?

Il y a en effet un grand nuancier entre ces différents labels, même si la critique des formes étatiques de gouvernement est partagée sur plusieurs points entre anarchistes et autonomes. Les premiers prônent avant tout la déprise de tout modèle autoritaire et de l'ordre social, tandis que les seconds prônent des formes d'organisation « destituant » du capitalisme et des formes étatiques de gouvernement, mais en dégagant simultanément des modes d'organisation sociale positifs. Une formule illustrative serait : « *non pas changer le monde mais changer de monde* ».

Les occupations, les luttes contre les grands projets imposés ou encore les embryons de « communes » permettent la construction d'institutions autres que celles de l'État. Elles sont destinées à prendre de l'importance, en dessinant parfois un contre-pouvoir, en auto-organisant des bases de vie et en consolidant des foyers d'expérimentation ou des « fronts » qui peuvent s'articuler entre eux.

Cette approche trouve-t-elle de nouveaux points d'appui avec la pandémie et sa gestion ?



Fête des battages à Notre-Dame-des-Landes. © DR

La pandémie met en évidence une très grande dépendance et vulnérabilité des individus vis-à-vis des systèmes tournés vers la marchandise, la technologie ou le salariat. Elle souligne également l'impuissance des politiques environnementales et locales qui restent encadrées dans des modèles étatiques ou marchands. Cela vaut pour la dépendance alimentaire, les circuits longs économiques.

A contrario, des expérimentations ou des zones autogouvernées (à l'image des occupations et des ZAD) montrent qu'il est possible de construire des milieux vivants, autosuffisants dans leur grande partie, où les habitants inventent des formes d'organisation hétéroclites dont on voit l'importance en temps de pandémie. Il s'agit d'un tissu de solidarités, d'échanges, d'auto-défense, d'attention portée au proche... qui aboutissent à davantage de résistance et de durabilité face aux épidémies et autres catastrophes. On y cultive par exemple la polyvalence des activités, la confection autonome de différents matériels, une moindre dépendance à la logistique et aux flux marchands.

J'ajoute que dans le courant antiautoritaire, sensible aux dominations de genre et de race, les collectifs sont plus aptes à prendre en compte la vulnérabilité particulière de certains et certaines face aux chocs subis.

Quand on voit le gigantisme des mesures prises par les États et les banques centrales pour compenser la soudaine suspension de l'activité économique ordinaire, peut-on imaginer que d'autres modèles

d'organisation politiques auraient fait mieux ? Sont-ils vraiment adaptés pour le régime de crise permanente qui semble définir notre horizon ?

Il est difficile de penser en termes alternatifs dans un système où tout reste organisé autour de l'économie et de la propriété. Le but de l'autonomie politique n'est pas tant de trouver des alternatives que de substituer *une autre logique* à l'ordre social existant et aux régimes de gouvernement. Une logique qui s'empêche de revenir à des totalisations. Raisonner en termes de « macro-solutions », de montée en généralité des résistances, c'est plutôt la tradition des utopies ou des grands projets révolutionnaires ou syndicalistes.

Encore une fois, les expériences autonomes sont fondées sur un enracinement territorial et des capacités d'organisation et d'autosubsistance qui sont des amortisseurs de ce type de crise sanitaire. Elles ont souvent pour base des villages, ou en tout cas des territoires non métropolitains où le « débranchement » du système marchand est plus facile. Les tissus de solidarité, la non-dépendance au salariat et les modes de vie frugaux font que les risques de rupture ou de paralysie sont moindres que dans le cas des métropoles.

Vous avez justement travaillé sur des cas concrets de tentatives autonomes. Comment s'y traduit la volonté de rupture avec les organes et les techniques de gouvernement existantes ?

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Toute politique d'émancipation ne peut se pratiquer que par une mise à distance de l'État et de ses institutions. Le repli, les prises de territoires et les « fronts » (comme c'est le cas dans les occupations en France, en Italie ou ailleurs) sont des ruptures avec les formes étatiques. L'objectif consiste à libérer les milieux de toute emprise qui ferait obstacle à l'autonomie et sa cohorte de principes (non-domination, égalité, solidarité, émancipation individuelle et collective). En France, l'exemple emblématique est la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes, qui correspond au moins en partie à ce schéma.

Dans le cas de telles occupations, il s'agit à la fois de se désarticuler des espaces de pouvoir qui souvent sont tenus par des institutions d'État (école, poste, réglementation, santé) et de proposer un contre-pouvoir, ou plus exactement de démultiplier des processus organisateurs et émancipateurs (riposte, autodéfense, soin, formation, organisation commune). L'autonomie comme mode d'action est sans doute le « modèle » qui soutient le plus fortement que les sociétés ou les communautés peuvent redéfinir leurs normes d'existence, et se re-concevoir elles-mêmes.

Le faible degré de relation avec l'État (et avec le monde extérieur gouverné par l'État) vient du fait que les principes de l'autonomie sont inverses à ceux du système étatique : ce qui prévaut, c'est la mutualité, la non-domination, la structuration de la vie sociale en refusant les hiérarchies et les rôles attribués.

« Les expériences autonomes ne visent pas le macroscopique »

Dans un essai récent, *Vivre sans ?*, l'économiste et philosophe Frédéric Lordon tente de démontrer que la prétention à l'ingouvernabilité est irréaliste, et que tout collectif humain produit nécessairement des institutions. En gros, impossible d'échapper à ce qu'il appelle « l'État général » (à distinguer

de ses déclinaisons particulières dans l'espace et le temps). Est-ce que cette critique vous semble pertinente ?



Une zone autogouvernée contient une multitude d'institutions sociales, qui correspondent d'ailleurs aux principes de l'anarcho-syndicalisme ou de l'anarchisme social (solidarité, absence de propriété, égalité). L'hypothèse autonome est donc faite d'institutions, c'est évident, sauf que celles-ci se veulent émancipatrices. Il existe ainsi des règles collectives, toute une batterie de réglages des rapports interindividuels et collectifs qui alimentent la conflictualité, nécessaire à l'auto-organisation.

Dans l'autonomie ou le projet des sociétés ingouvernables, ce ne sont donc pas les institutions qui posent problème mais les institutions d'État, et en particulier celles qui détruisent les principes, de non-domination et d'égalité. C'est le cas des institutions de police, de la justice, des banques, quelquefois de l'école.

Je ne vois pas ce que cela apporte de raisonner avec des entités aussi abstraites, quasi transcendantes, comme « l'État général », dont les principes ne peuvent être que très vagues. Mais de la même façon, je ne dirais pas qu'il y a un « vivre sans » dans l'absolu : lui-même s'éprouve selon des graduations et des nuances.

Dans l'argument de Lordon, il y a aussi la question des échelles de transformation sociale. « Une somme de solutions microscopiques ne fait pas une solution macroscopique », dit-il. Au fond, toutes les expérimentations que vous avez étudiées dessineraient des possibilités mais seraient clairement en dessous de la main pour affronter les puissances qui pilotent aujourd'hui les flux d'argent, de marchandises, et de normes structurant nos sociétés. Comment les libertaires et les autonomes peuvent-ils affronter ce paradoxe ?

La formule de « solutions microscopiques » laisse entendre que celles-ci seraient piégées par leur subordination au rythme du capitalisme, condamnées à être des roues de secours dépendantes d'un système hégémonique. C'est loin d'être le cas lorsque l'on voit la profondeur des expériences permettant de toucher au statut suprême de la propriété, de faire reculer un État, voire de faire exister dans certains cas des quasi-« États » dotés d'une stratégie (comme au Rojava).

Toute la difficulté sans doute est d'admettre que, quelle que soit leur disparité, ces expériences ne visent pas le macroscopique. Elles assument d'être des fragments éparpillés sans « œcuménisme politique », sans unité, voire sans contamination du reste de la société. C'est évidemment loin de la forme canonique d'organisation révolutionnaire, comme l'a par exemple été la forme-parti léniniste.

Pour les autonomes, il n'y a pas de pouvoir à conquérir et de perspective historique, mais un horizon du présent comme accomplissement de la politique. Cela étant dit, le régime de l'autonomie dévoile l'état du reste du monde. Et pratiquement, il peut enrayer le système à partir de « gestes » ou de petites machines de guerre, qui apparaissent micro-scalaires mais dont la force est également de déployer un imaginaire contagieux. De résiduelles, les zones de résistance pourraient devenir des fronts majeurs de lutte, de résistance et d'amortissement des crises, sans rien perdre de leur projet émancipateur.

Ceux qui privilégient des propositions étatiques ont un avantage à court terme, celui de partir d'une réalité dominante, à savoir un monde quasi saturé par les États-nations. Peut-on envisager, pour « bifurquer » de notre trajectoire destructrice du climat et du vivant, que se nouent des alliances entre des technocrates convertis à l'écologie, des écolos rentrés dans l'appareil d'État et des partisans de l'autonomie politique, comme y appelle Pierre Charbonnier ? Où se situent à votre avis les réticences et obstacles les plus forts à de tels compromis ?

Le trait d'union entre les écologistes et les artisans de l'autonomie politique serait de vouloir l'unité des multiples. Pour les rapprocher, il faudrait que les uns aient clairement rompu avec l'idée du pouvoir d'État ou du respect de l'économie de marché, et que les seconds acceptent un registre moins expérientiel et présentiste.

Mais j'insiste sur le fait que dans l'hypothèse autonome, le multiple ne se gouverne pas. Dans sa forme la plus pure, cette hypothèse rejette tout art de gouvernement, y compris par l'écologie, la décroissance ou la frugalité. Elle assume une volonté de non-totalisation. Ou alors elle se dissout, comme ce qui a pu se passer à la ZAD de Notre-Dames-des-Landes dans sa dernière période. Fallait-il en sacrifier des parties au profit de réformateurs et de nouveaux occupants plus à même de composer avec des agriculteurs et des syndicats, et ainsi rendre une zone acceptable là où la ZAD initiale se donnait

comme irréductible ? Une stabilisation s'est effectuée au détriment d'une forme politique communale plus indomptable et antiautoritaire.

Plus fondamentalement, je doute de l'intérêt réel de rechercher des compromis entre technocrates et radicaux, ou d'espérer dans la seule cohabitation des espèces et des humains. De telles alliances s'attaqueraient-elles vraiment à l'ensemble des formes de domination, en remettant en cause le statut du travail, de la propriété, de la valeur... ? Ce que les expériences d'autonomie permettent d'éprouver se situe sur un registre stratégique très différent de ce genre de perspectives.

Dans l'absolu, est-il possible d'imaginer une forme d'État tendant vers une démocratie radicale, ou est-ce pour vous une contradiction dans les termes ?

Si l'on s'en tient à scruter l'autonomie et toutes les expérimentations appartenant à ce régime, on peut affirmer que le projet de faire périr les formes politiques actuelles est plus large que le simple souhait d'une « démocratie radicale ». On peut bien sûr appeler de cette manière à la remise en cause de l'ensemble des modes de distribution du pouvoir et du partage des places, mais alors on voit mal les États faire naître ou construire une telle perspective, qui va à rebours de leurs modes de fonctionnement.

Dans l'idée d'autonomie politique, ce qui compte, ce n'est pas la démocratie en tant que telle, mais comment elle s'inscrit dans des rapports d'altérité entre égaux, qui font exister concrètement un ensemble d'activités et une expérience du commun, aboutissant à l'émancipation.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.